

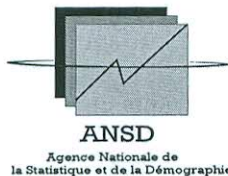
00070

N°..... MEPC/ANSD/DAGR/DRH/BP

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DU PLAN ET DE LA COOPÉRATION



Dakar, le 07 JAN 2022

AVIS DE RECRUTEMENT

L'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) lance un appel à candidatures pour le recrutement de trente (30) techniciens géomaticiens dans le cadre de la cartographie censitaire du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-5, 2023) pour une durée de quatre (04) mois.

Sous la supervision du Coordonnateur du RGPH-5, le technicien aura les tâches, profil et qualifications suivants :

I- DESCRIPTION DES TACHES

Mission(s) principale(s) :

Le technicien géomaticien devra travailler sous la responsabilité du Chef de Section cartographie censitaire et opérations de terrain et du chef de cellule de cartographie de bureau, il devra participer aux activités communes et aura les tâches spécifiques suivantes :

Activités du poste :

- Préparer les fonds de cartes de chaque localité à partir des images satellitaires et de la base des données géographiques disponibles en utilisant les techniques appropriées ;
- Télécharger si nécessaire les images satellitaires des zones affectées par le Géomaticien ;
- Vérifier la dénomination (toponymie) des localités et mettre à jour leur positionnement ;
- Ajouter les sites habités (nouvelles créations, localités omises) dans la base cartographique ;
- Procéder à l'habillage et à la mise en page des cartes des localités et des fonds de cartes des communes avec les voies d'accès, les cours d'eau et le relief (carte topographique);
- Mettre à la disposition des géomaticiens et des agents reprographes les données traitées pour validation et impression.
- Appuyer dans l'implémentation et l'embarcation des fonds cartes sur support électroniques (tablettes, ultra portables, serveur de données, etc.) ;

- Intégrer les mises à jour et tracer les limites des DR à partir des images satellitaires et des cartes provenant du terrain en utilisant les techniques appropriées ;
- Effectuer des sauvegardes quotidiennes de données ;
- Produire un rapport relatant le déroulement des travaux de cartographie de bureau ;
- Effectuer toutes autres tâches en rapport avec le poste occupé.

II – PROFIL ET QUALIFICATIONS

Le profil du technicien géomaticien doit être le suivant :

- au moins un diplôme: BAC + 2 en géomatique, en aménagement du territoire, en géographie, ou équivalent ;
- une bonne connaissance en photo-interprétation et télédétection ;
- une bonne maîtrise des activités de digitalisation à partir d'images satellitaires ou aériennes ;
- une connaissance en matière de relevés GPS et de leur intégration au SIG ;
- une bonne connaissance en traitement photogrammétriques d'images collectées par drone ;
- une bonne connaissance des logiciels de cartographie (ArcGis, Qgis...) ;
- une expérience (au moins de 2 ans) en Systèmes d'Information Géographique ;
- Etre disponible immédiatement.

III – DEPOT DES CANDIDATURES

Les candidats doivent postuler via la plateforme de recrutement <http://recrute.ansd.sn> disponible sur le site WEB de l'ANSD. Date Limite de dépôt des candidatures : **le vendredi 21 janvier 2022 à 17 heures précises.**

Il ne sera donné suite qu'aux candidatures pour lesquelles l'ANSD aura exprimé un intérêt et les présélectionnés compléteront leurs dossiers (copies légalisées des diplômes et attestations de travail/service).

Le Directeur Général



Allé Nar DIOP